



Un commentaire sur Daniel 9.24-27 LA PROPHÉTIE DES SOIXANTE-DIX SEMAINES¹

Wayne Jackson

Jésus déclara sans équivoque qu'il accomplirait certaines prophéties de l'Ancien Testament (Lc 24.27, 44). Les experts bibliques ont établi une liste de 300 prophéties étonnantes qui trouvent leur accomplissement dans la vie et l'œuvre du Fils de Dieu. Parmi ces déclarations prédictives se trouve le passage de Daniel 9.24-27, habituellement appelé la prophétie des "soixante-dix semaines". Dans cette leçon, nous considérerons de près cet oracle majeur de l'Ancien Testament.

Une analyse correcte de Daniel 9.24-27 doit inclure plusieurs éléments. D'abord, il faudrait réfléchir à l'arrière-fond historique qui donna lieu à cet oracle. Ensuite, il faudrait considérer les aspects théologiques de l'œuvre messianique décrits dans ce passage. Après cela, il faudrait noter soigneusement la chronologie de cette prophétie, excellent exemple de la précision des prédictions divines. Et, finalement, on devrait contempler sérieusement le jugement annoncé sur la nation juive à la suite de son rejet du Christ.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le prophète Jérémie avait prédit qu'à cause de l'apostasie d'Israël, le peuple juif serait livré à Babylone, pour y rester captif pendant 70 ans (Jr 25.12 ; 29.10). Ces avertissements s'avèrent exacts, bien entendu (Dn 9.2 : 2 Ch 36.21 ; Za 1.12 ; 7.5).

Pourquoi 70 ans ? Cette période précise était voulue par Dieu pour une raison. La loi de Moïse avait ordonné aux Israélites de célébrer une année sabbatique chaque septième année (Lv 25.1-7). À travers les siècles, Israël avait apparemment négligé cette règle divine. Dans la période

qui précède la captivité, on ne trouve aucune référence à une telle année sabbatique. Ainsi, selon le témoignage d'un auteur biblique, les soixante-dix ans de la captivité babylonienne devait durer "jusqu'à ce que le pays ait joui de ses sabbats" (2Ch 36.21).

Si chacune des soixante-dix années de la captivité représentait une année sabbatique non respectée par Israël, comme 2 Chroniques 36.21 semble le dire, ceci suggérerait que, pendant 490 années, Israël n'avait pas obéi à cette ordonnance de Dieu². Ainsi, la captivité regardait en arrière sur cinq siècles de négligence coupable. En même temps, la prophétie de Daniel regardait comme un télescope jusqu'à 490 ans dans le futur, jusqu'à l'époque où "l'oïnt" allait "mettre fin aux péchés" (9.24). La prédiction de Daniel se situe donc à mi-chemin dans le schéma historique du dessein de Dieu.

C'est dans la première année de Darius, nouveau roi des Chaldéens (538 av. J.-C.), que Daniel, sur la base des prédictions chronologiques faites par Jérémie, comprend que la période de la captivité approche de sa fin (9.1-2). S'adressant à l'Éternel par la prière, le prophète confesse ses péchés et ceux de sa nation. Il supplie l'Éternel de se détourner de sa colère contre Jérusalem et de permettre la reconstruction du temple (cf. 9.16-17). Le Seigneur répond à cette prière dans un message délivré par l'ange Gabriel (9.21-27). Non seulement la maison de Dieu sera-elle rétablie, mais une autre bénédiction, plus

¹ Cet article est adapté de Wayne Jackson, *Reason & Revelation* (juillet 1997). Avec permission.

² Cf. Adam Clarke, *Clarke's Commentary*, Vol. 1, *Genesis-Esther* (Nashville, Tenn. : Abingdon Press, 1973), 155.

significative encore, sera accordée, en la personne de l'Oint (le Christ), qui est plus grand que le temple (Mt 12.6). Cette prophétie constitue un message de réjouissances pour les Hébreux qui languissent dans leur captivité.

MISSION DU MESSIE

Ce texte saisissant décrit le premier but de la mission du Christ sur la terre. D'abord, le Messie devait traiter le problème du péché des hommes : il allait "faire cesser les crimes", "mettre fin aux péchés" et "expier la faute". Le Nouveau Testament développe ce thème de manière glorieuse (cf. Mt 1.21 ; 20.28 ; 26.28 ; 1 Co 15.3 ; 2 Co 5.21 ; Ga 1.4 ; Ep 1.7 ; Col 1.20 ; 1 P 2.24 ; Ap 1.5, parmi beaucoup d'autres passages).

La venue du Christ ne mit pas "fin" aux péchés dans le sens de supprimer l'iniquité de la terre. L'œuvre du Seigneur introduisit plutôt un système capable de fournir une solution effective et permanente au problème du péché humain. Ceci est l'un des thèmes de l'épître aux Hébreux. La mort de Jésus était un événement unique, "une fois pour toutes" (cf. Hé 9.26). Le Seigneur n'aura jamais besoin de revenir sur la terre pour répéter ce qu'il fit au Calvaire.

Notons que Daniel dit que l'Oint devait résoudre le problème des "crimes", des "péchés", et de "la faute", comme s'il voulait suggérer la capacité du Seigneur à dompter le mal sous toutes ses formes. De même, le prophète Ésaïe, dans le 53ème chapitre de son récit, révéla que le Messie se sacrifierait pour les "crimes" (vs. 5, 8), les "péchés" (v. 12), et "les fautes" (vs. 5-6, 11).

Notons que le passage d'Ésaïe 53 est fréquemment cité dans le Nouveau Testament en référence à l'œuvre expiatoire du Seigneur lors de sa première venue. Puisque Daniel 9.24-27 décrit précisément les mêmes vérités, il doit lui aussi parler du sacrifice du Seigneur sur la croix, et non de sa seconde venue, comme le prétendent à tort les millénaristes.

Ensuite, Daniel montra qu'en plus de son œuvre rédemptrice liée au péché, le Messie devait introduire une ère de "justice éternelle" (v. 24). Il s'agit évidemment de l'ère de l'Évangile. Dans les pages du Nouveau Testament, l'apôtre Paul maintient avec vigueur que le plan divin pour justifier l'homme a été

révélé "dans le temps présent" (Rm 3.26) par l'Évangile (Rm 1.16-17).

Troisièmement, selon le message présenté par l'ange, les "paroles secrètes" seraient "scellées jusqu'au temps de la fin" (12.9), en raison de l'œuvre du Messie. Le terme hébreu suggère ce qui est amené à sa fin, ou terminé. Nous devons souligner ici que l'un des buts majeurs de l'Ancien Testament était de proclamer la venue du Fils de Dieu. Pierre déclara que les prophètes des temps anciens avaient annoncé "les souffrances de Christ et la gloire qui s'ensuivrait" (1 P 1.11). Il ajouta que ce message est à présent celui annoncé par l'Évangile (1 P 1.12). Voici un point crucial. Avec la venue du Sauveur en vue d'opérer la rédemption des hommes, avec l'achèvement du récit du Nouveau Testament qui proclame ce message, le besoin de "paroles secrètes" ou de "visions" et "rêves" prit fin. Par conséquent, la "prophétie" et les autres dons de révélation cessèrent (cf. 1 Co 13.8-13 ; Ep 4.11-16). Aujourd'hui, Dieu n'accorde plus de manifestations surnaturelles, visions ou prophéties.

Quatrièmement, Daniel dit que le Saint des saints devait être oint (9.24). Que signifie cette déclaration ? Selon les millénaristes dispensationalistes, il s'agit de la reconstruction du temple juif pendant le soi-disant millénium. Mais cette doctrine n'est pas soutenue par les faits.

Toute idée défendue au sujet de ce passage doit obligatoirement être soutenue par d'autres passages de la Bible. Dans le contexte, l'expression "Saint des saints" se réfère plus probablement à Christ lui-même, et l'onction à l'Esprit Saint descendu sur lui au début de son ministère (Mt 3.16 ; Ac 10.38). Considérons aussi les éléments suivants : (1) Alors que la grammaire de l'expression permet de traduire par un "lieu" ou un "objet" très saint (en forme neutre), elle permet également un sens masculin et personnel : "le saint des saints". Le contexte immédiat semble indiquer ce dernier sens, puisque le texte vient de mentionner le "prince-messie" au verset 25. (2) L'onction en question se situe évidemment dans le même temps chronologique que les événements mentionnés auparavant, s'associant donc à la première venue du Seigneur, et non à la seconde. (3) J. E. H. Thompson observe que l'acte de l'onction n'est jamais associé dans l'Ancien Testament à l'endroit dans le temple appelé le

“Saint des saints”³. (4) L’onction était pratiquée dans l’Ancien Testament comme un rite d’inauguration ou de consécration pour les rôles de prophète (1 R 19.16), de sacrificateur (Ex 28.41), et de roi (1 S 10.1). Il est important de constater que Jésus remplit toutes ces fonctions (cf. Ac 3.20-23 ; Hé 3.1 ; Mt 21.5). (5) L’onction de Jésus était annoncée ailleurs dans l’Ancien Testament (Es 61.1) ; en fait, le titre “Christ” signifie “oint.”

Cinquièmement, l’oint devait faire “avec beaucoup une solide alliance” (Dn 9.27). Le mot “solide” semble indiquer que l’alliance du Messie devait rester ferme, devait prévaloir, bien que lui soit tué. L’alliance, observe Edward J. Young, “c’est l’alliance de grâce selon laquelle le Messie, par sa vie et sa mort, obtient le salut pour son peuple⁴.”

Sixièmement, la mort de Christ devait faire arrêter “le sacrifice et l’offrande”. Il s’agit d’une allusion à la cessation des sacrifices juifs, comme conséquence de l’ultime sacrifice de Jésus à Golgotha. Lorsque le Seigneur mourut, il écarta la loi mosaïque, en la “clouant à la croix” (Col 2.14). Le “mur de séparation” entre les Juifs et les païens fut détruit (Ep 2.14, cf. 2.14-17) et la première alliance remplacée par une seconde (Hé 10.9-10), alliance “nouvelle” promise par la célèbre prophétie de Jérémie (Jr 31.31-34 ; Hé 8.7-13) et ratifiée par le sang de Jésus lui-même (Mt 26.28). Le contexte de ce passage contient une grande variété de vérités sur les accomplissements du Christ par son œuvre rédemptrice.

CHRONOLOGIE PROPHÉTIQUE

L’élément chronologique dans cette célèbre prophétie permettait à l’Hébreu attentif de savoir à quelle époque le Messie devait mourir pour les péchés de l’humanité. Cette chronologie comprenait trois facteurs : (a) un commencement, (b) une durée, et (c) un événement final.

Le point de commencement devait coïncider avec l’ordre “de rétablir et de reconstruire Jérusalem” (Dn 9.25). La durée entre le point de départ et l’événement de la fin était précisée :

³ J. E. H. Thompson, “Daniel”, *The Pulpit Commentary*, éd. H. D. M. Spence et Joseph Exell (Grand Rapids, Mich. : Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1950), 268.

⁴ Edward J. Young, “Daniel”, *The New Bible Commentary*, éd. F. Davidson (Grand Rapids, Mich. : Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1954), 679.

soixante-dix semaines (9.25), c’est-à-dire soixante-dix fois sept jours, ou 490 jours. Chaque jour représentait une année d’histoire prophétique. La plupart des commentateurs conservateurs considèrent qu’il s’agit d’une période de 490 ans⁵. Enfin, le messie “retranché” (mort) constituerait l’événement final (9.26). En fait, la chronologie se divise en trois sections, dont le total représente 486 ans et demi (cf. “la moitié de la semaine”, 9.27), le temps entre l’ordre de rebâtir Jérusalem et la mort du Messie.

Si nous pouvons déterminer le point de départ de cette prophétie, il devient relativement facile d’y rajouter la durée spécifiée, pour trouver l’année exacte où le Seigneur devait être exécuté. Focalisons-nous sur cet angle d’étude.

Il existe trois candidats possibles pour la date du départ du calendrier des soixante-dix semaines. Première possibilité : Zorobabel conduisit un groupe d’Hébreux hors de captivité en 536 avant J.-C. Cette date ne semble pas être un bon point de départ de la prophétie, car en enlevant 486 de 536, on arrive seulement à 50 avant J.-C., 80 ans avant la mort de Jésus. Deuxième possibilité : Néhémie conduisit un deuxième groupe en Canaan en 444 avant J.-C. Ce n’est probablement pas non plus le point de départ, car en rajoutant 486 années à 444 avant J.-C., on aboutit à 42 après J.-C., c’est-à-dire environ 12 années après la mort du Christ. Mais, il existe une autre date à considérer : Esdras conduisit un group de Babylone à Jérusalem en 457 avant J.-C., une date qui coïncide précisément avec le point de départ de la prophétie. Si l’on ajoute 486 et demi à 457 avant J.-C., on arrive à 30 après J.-C., l’année exacte de la crucifixion du Christ. Cette date du retour d’Esdras est retenue par la majorité des commentateurs⁶.

L’objection la plus forte à cette interprétation concerne le fait qu’Esdras n’annonçait aucune reconstruction de la ville de Jérusalem. Gleason Archer, renommé savant biblique, répond ainsi à cette objection :

[La consigne d’Esdras] comprenait apparem-

⁵ J. Barton Payne, *The Encyclopedia of Biblical Prophecy* (New York : Harper & Row, 1973), 383 ; Gleason Archer, Jr., *A Survey of Old Testament Introduction* (Chicago : Moody Press, 1964), 387.

⁶ J. B. Scott, “Seventy Weeks”, *Zondervan Pictorial Encyclopedia of the Bible*, éd. Merrill C. Tenney (Grand Rapids, Mich. : Zondervan Publishing Co., 1975), 5:364.

ment l'autorité de restaurer et de construire la ville de Jérusalem (comme nous pouvons le déduire à partir d'Esdras 7.6-7 et surtout 9.9 : "Dieu (...) a étendu sur nous (sa) bienveillance devant les rois de Perse, pour nous rendre la vie, afin que nous relevions la maison de notre Dieu et que nous redressions ses ruines, et pour nous donner une retraite en Juda et à Jérusalem". Même si Esdras ne réussit pas à accomplir la reconstruction des murailles de la ville, jusqu'à l'arrivée de Néhémie, treize ans plus tard, il est logique de comprendre 457 comme la *terminus a quo* (date) du décret annoncé en Dn 9.25⁷.

Au milieu de la soixante-dixième semaine, c'est-à-dire après l'accomplissement des 486 ans et demi, l'oïnt devait donc être "retranché", une manière de parler de la mort de Jésus. De façon similaire, Ésaïe avait prédit que le Christ serait "retranché de la terre des vivants" (Es 53.8).

La prophétie des soixante-dix semaines est divisée en trois parties : sept semaines, soixante-deux semaines et la moitié d'une semaine. Le but de cet arrangement est évident. (1) La première division de sept semaines (quarante-neuf ans) correspond à la période de temps nécessaire à la reconstruction du temple après le retour des Hébreux en Palestine (9.25b). Cette reconstruction était la réponse à la prière de Daniel (9.16-17), et constituait un temps "d'angoisse" (9.25), parce que les ennemis des Juifs, qui les avaient harassés plus tôt (cf. Esd 4.1-6) continuèrent dans cette voie pendant tout le travail d'Esdras et de Néhémie. (2) La deuxième division de soixante-deux semaines (434 années), ajoutée aux 49 années précédentes, donne un total de 483 ans. Ajouté à 457 avant J.-C., ce chiffre nous mène jusqu'en 26 après J.-C., l'année du baptême de Jésus et du début de son ministère public. (3) Enfin, la "moitié d'une semaine" (3 ans et demi) reflète le temps du ministère d'enseignement de Jésus. Cette partie de la prophétie se termine en 30 après J.-C., l'année de la mort du Sauveur.

CONSÉQUENCES DU REJET DU CHRIST

Aucun révisionnisme historique n'est capable de changer le fait que le Christ fut mis à mort par son propre peuple, les Juifs (Jn 11.1). Il ne s'agit pas, bien évidemment, d'approuver les

⁷ Archer, 387.

mauvais traitements que les Juifs ont subi au siècle dernier ; il faut reconnaître, cependant, qu'Israël souffre en tant que nation pour son rôle dans la mort de son Messie.

La prophétie de Daniel décrit l'invasion de Jérusalem par les Romains et la destruction du sanctuaire juif. Le prophète parla d'un certain "prince" qui devait venir détruire la ville et le sanctuaire (9.26b), le tout "résolu" (cf. 9.26-27) par Dieu en raison du rejet par les Juifs du Fils de Dieu (Mt 21.37-41 ; 22.1-7).

L'interprétation de cette portion de la prophétie est incontestable. Dans son discours sur le Mont des Oliviers, au sujet de la destruction de Jérusalem (Mt 24.1-34), Jésus fit référence à "l'abomination de la désolation dont a parlé le prophète Daniel" (Mt 24.15), allusion directe à Daniel 9.27. "L'abomination du dévastateur" (Daniel 11.31 ; 12.11) était l'armée romaine, sous son chef, Titus (le "prince", 9.26b), qui vainquit Jérusalem en 70 après J.-C.⁸

Voici les faits historiques. En 66 après J.-C., les Juifs, toujours sujets de Rome, se révoltèrent contre l'Empire. Ceci précipita les Hébreux dans un conflit sanglant avec les Romains et ce, pendant plusieurs années. Titus, fils et successeur du célèbre Vespasien, renversa la ville de Jérusalem pendant l'été de 70 après J.-C., après un siège de cinq mois. La cité sainte fut livrée aux flammes (cf. Mt 22.7) et le sanctuaire, le temple, démoli. Christ avait dit à ses disciples que le jour viendrait où la maison des Juifs leur serait "laissée déserte" (Mt 23.38) ; en fait, il ne devait pas y rester pierre sur pierre (Mt 24.2). Il convient de noter qu'une seule pierre de ce temple, et des morceaux d'une autre, ont été positivement identifiées par les archéologues⁹. J. N. Geldenhuys résume ainsi la situation :

[Titus] envahit la ville avec son armée, détruisit et spolia le temple et assassina les Juifs — hommes, femmes, enfants — par dizaines de milliers. Quand leur soif de sang fut apaisée, les Romains, ayant éliminé les personnes faibles et âgées, déportèrent tous les Juifs sains de corps, de façon à ce qu'il ne restât pas un seul Juif vivant dans la ville ou dans les environs.

⁸ Le "prince" du verset 26a n'est pas le même personnage que le prince "messie" du verset 25a. Le prince du verset 26 paraît après que le prince-messie a été "retranché".

⁹ Harry Thomas Frank, *An Archaeological Companion to the Bible* (London . SCM Press, 1972), 249.

Seul un jour par an — le jour du souvenir de la destruction du temple — ils avaient le droit de se rassembler sur les collines autour de la ville, pour pleurer sur elle¹⁰.

Cet événement fut appelé par Daniel “l’abomination du dévastateur” (11.31 ; 12.11) parce que la ville de Jérusalem fut dévastée par les forces romaines, une armée abominable en raison de ses pratiques idolâtres. Que les Juifs aient reconnu là un accomplissement de la prophétie de Daniel est plutôt significatif. Flavius Josèphe, historien juif, dit que “Daniel écrivit également au sujet du gouvernement romain, disant que notre pays serait laissé désolé par lui¹¹.”

CONCLUSION

Le récit inspiré laissé par Daniel au sujet des soixante-dix semaines constitue une démonstration remarquable de la validité de la prophétie biblique, qui prédit la venue du Messie, donnant des détails sur son œuvre de compassion. Cette prophétie précise même le temps exact de la crucifixion de Jésus. Enfin, elle révèle les conséquences désastreuses qui retombent sur ceux qui rejettent le Fils de Dieu. Combien nous devrions remercier l’Éternel pour ce témoignage riche et édifiant !

¹⁰ J. Norval Geldenhuys, “Luke”, *The Biblical Expositor*, éd. Carl F. H. Henry (Philadelphia : Holman, 1960), 3:141.

¹¹ *Antiquities* (ang.) X.XI.7.

“Bien-aimé”

Daniel était *hamud-hoth* pour Dieu, ce qui se traduit par “bien-aimé” (COL), “homme des prédilections” (TOB), “favorisé de Dieu” (CRAM). Dans un sens général, tout être humain est précieux aux yeux de Dieu (cf. Ps 127.3) ; mais certaines personnes lui sont plus agréables, sur la base de leur disposition et de leur conduite envers lui. Daniel faisait partie de celles-là. Tout comme Daniel était un “favorisé” de Dieu, tout être humain peut l’être s’il le désire, car le Dieu qui les a tous créés les aime tous sans considération de personnes.

Le critère pour obtenir la faveur de Dieu n’est pas celui de la naissance, de la race ou de la richesse. Il s’agit de l’aimer de “tout” ce qui est en nous (Ps 103.1), c’est-à-dire de notre cœur, notre âme, notre force (Dt 6.5). Le Dieu qui connaît les cœurs (cf. Ac 15.8) perçut le profond amour de Daniel pour son Créateur.

Les fidèles jouissent d’un accès direct au Père céleste. Il leur est donné de pouvoir mettre en œuvre — rapidement — les puissances du ciel. Ce n’est ni à la fin ni au milieu de sa prière, mais au début, que Dieu commanda à Gabriel de quitter promptement le ciel pour aller à Babylone, afin que Daniel n’ait pas à attendre que sa prière soit exaucée.

Hugo McCord